

Proposer un événement

Vous organisez un événement associatif ou public sur le territoire de la ville (Mâcon, Sennecé-les-Mâcon, Saint-Jean-le-Priche, Loché) et vous souhaitez qu'il soit annoncé dans notre agenda en ligne, alors utilisez le formulaire ci-dessous pour nous soumettre votre demande.

L'événement (ces informations seront diffusées sur notre site internet) :

TITRE *(obligatoire)*

DATE DE DÉBUT *(obligatoire)*

Format : 01/01/2023

HEURE DE DÉBUT

Format : 12:45

DATE DE FIN *(obligatoire)*

Format : 01/01/2023

HEURE DE FIN

Format : 12:45

THÉMATIQUE

▼
Sélectionnez une catégorie

LIEU

Si le lieu de votre événement ne figure pas dans la liste des propositions, merci de nous l'indiquer dans le champ "Description". Nous nous chargerons ensuite de l'ajouter lors de l'étape de mise en ligne de votre événement.

▼

PUBLIC

▼

TEXTE INTRODUCTIF *(obligatoire)*

400 caractères max.

DESCRIPTION

IMAGE (FORMAT IMPÉRATIF : 480 PIXELS LARGEUR X 320 PIXELS HAUTEUR – POIDS MAXIMUM 2 MO)

L'image fournie doit être libre de droit (préciser le Copyright si besoin) et respecter le droit à l'image des personnes représentées le cas échéant.
Fichier jpg, gif ou png.
Poids max. 2Mo.
En cas de non respect, l'image ne pourra pas être publiée.

Choose File No file selected

Vous contacter (vos coordonnées ne seront pas diffusées sur notre site internet ; elles nous permettront uniquement de vous contacter si nous avons besoin d'informations complémentaires sur votre événement) :

ORGANISME

COURRIEL (obligatoire)

Exemple : prenom.nom@exemple.com

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation. [Cliquez ici pour consulter la politique de gestion des données personnelles.](#) (obligatoire)

VÉRIFICATION ANTISPAM

Veuillez cocher la case "Je ne suis pas un robot"

✓ ÉTAPE
SUIVANTE

HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Adresse postale :
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

